

Annexe 1

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE, LUNDI 1er FEVRIER 2016

Partie I (20.00 – 21.00) P.1

1. Introduction par la Présidente de l'APEEE
2. Discussion avec la Direction de l'Ecole Européenne de Bruxelles IV-Laeken
M. Schlabe, M. Cole et Mme Ivanauskiene

Partie II (21.00 – 21.30) P.1

3. Elections
 - a. Désignation du bureau électoral
 - b. Cessation de fonction (démission et fin de mandat)
 - c. Présentation des candidats
 - d. Elections

Partie III (21.30 – 23.00) P.3

4. Rapport sur les activités du Conseil d'Administration de l'APEEE de Bruxelles IV
Présentation des comptes 2014-2015
 - a. Rapport sur les activités du CA de l'APEEE de Bruxelles IV P. 3-P.21
 - b. Présentation des comptes 2014-2015 P.22-P.23
 - Questions/Réponses
 - **VOTE** de la décharge du CA sur la base du rapport des auditeurs
 - pour l'exercice clos le 31 août 2015.
5. Propositions du Conseil d'Administration, Motions/Résolutions,
Affectation des résultats et Présentation du budget 2015-2016, P.24
 - a. Propositions du Conseil d'Administration P.24
 - b. Motions /Résolutions P.24
 - c. Affectation des résultats P.25
 - d. Présentation du budget P.26-P.30
 - Questions/Réponses
 - **VOTE** sur les propositions du Conseil d'Administration
 - **VOTE** sur les Motions/Résolutions
 - **VOTE** du budget 2015-2016
6. Résultat des élections P.31
7. Divers P.31

Partie I (20.00 – 21.00)

- 1. Introduction par la Présidente de l'APEEE**
- 2. Discussion avec la Direction de l'Ecole européenne de Bruxelles IV-Laeken**

M. Schlabe, M. Cole et Mme Ivanauskiene

Partie II (21.00 – 21.30)

3. Elections

14 postes sont vacants. A ce jour, nous avons reçu 3 candidatures. La liste des postes du Conseil d'Administration et les [candidatures](#) reçues seront mises sur le site internet de l'APEEE www.bru4.eu.

Vous pouvez présenter votre candidature à l'aide du formulaire de candidature ([Annexe 12](#)).

- a. Désignation du bureau électoral
- b. Cessation de fonctions (démission et fin de mandat)

Le Conseil d'Administration (CA)

Après l'Assemblée Générale, en décembre 2014, les mandats ont été distribués tel que ci dessous. Les dates de fin de mandat et de démission sont indiqués et doivent être actés durant l'Assemblée Générale.

• Bogdan Ambrozie,	Responsable Transport	Démissionnaire au 01/02/2016
• Salima Atiaoui,	Secrétaire,	Démissionnaire le 11/09/2015
• Michela Beati,	Vice-Présidente Affaires Administratives	
• Sarah Conyers Barber,	Secrétaire depuis le 28/09/2015	
• Catherine Daguet-Babich,	Présidente	
• Kristin Dijkstra,	Vice-Présidente Affaires pédagogiques	Fin de mandat 01/02/2016
• Christian Drantmann,	Membre du Bureau, Hygiène et Sécurité	
• Marc Henriques de Granada,	Trésorier ad-intérim depuis le 04/06/2015	
• Nora Karpati,	Responsable Périscolaire	
• Horst Nickels,	Groupe Interparents	Démissionnaire le 15/09/2015
• Paolo Raffone,		Démissionnaire le 11/02/2015
• Carla Sabeva,	Groupe Communication	Démissionnaire le 15/09/2015
• Martina Sindelar,	Groupes de travail éducationnels	Démissionnaire au 01/02/2016
• Tobias Stricker,	Membre du Bureau, Responsable Cantine	Fin de mandat 01/02/2016
• Karina Suleimanova,	Vice-Présidente adjointe Aff. péda.	Démissionnaire le 21/09/2015
• Patrick Ten Brick,	ACI et du Groupe de Suivi des EE	Fin de Mandat 01/02/2016
• Josephine Usher,	Vice-Présidente Communication	
• Natalia Vandenberghe,	Trésorière	Démissionnaire le 30/05/2015

- c. Présentation des candidats
- d. Elections

Partie III (21.30 – 23.00)

4. Rapport sur les activités du Conseil d'Administration de l'APEEE de Bruxelles IV et Présentation des comptes 2014-2015

a. Rapport sur les activités du CA de l'APEEE de Bruxelles IV

Cette Assemblée générale 2015-2016 s'inscrit après des événements dramatiques et un climat tendu au niveau sécurité. Suite aux événements à Paris et à Bruxelles, des mesures de sécurité accrues ont été mises en place. L'APEEE et la Direction de l'école ont travaillé en collaboration étroite concernant la sécurité de nos enfants.

Pour sa 3^{ème} année sur le site de Laeken, la population scolaire de l'Ecole Européenne de Bruxelles IV a continué à augmenter selon les prévisions annoncées.

A la rentrée 2014, l'école accueillait 2167 élèves (292 en maternelle, 982 en primaire et 893 en secondaire) répartis respectivement par section linguistique BG : 25, DE : 246, FR 1032, EN : 450, IT 190, NE : 176 et RO : 48 élèves

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer ci-après au rapport Autorité Centrale des Inscriptions-(ACI).

Les services de l'APEEE continuent à absorber les nouveaux élèves. En effet, il faut entre autre réorganiser les lignes de bus, prévoir de nouvelles activités périscolaires. La plus grande préoccupation restant la capacité de la cantine scolaire qui atteint ses limites d'accueil. C'est une des raisons pour lesquelles la décision de créer une cafeteria est soumise aux parents.

Ces défis particuliers ont requis du Conseil d'Administration (CA) de l'APEEE et ses employés une gestion rigoureuse qui a permis de maintenir la qualité des services.

Il faut noter que, cette année, la structure des représentants de classe a été renforcée avec la nomination des représentants de sections. Ces représentants animent leur section et participent aux Comités d'éducation maternelle/primaire et Comité d'éducation secondaire. Leur travail est important pour échanger l'information entre l'école et les parents. A ce sujet, vous pouvez vous référer au Rapport des Affaires Pédagogiques.

Depuis février 2014, Mme Sarah Conyers Barber est Présidente d'Interparents, l'Association des Associations de Parents d'Elèves des Ecoles Européennes

<http://interparents.eu/aboutus.php>.

Enfin, nous rappelons que, bien que nous soyons sur le site définitif depuis 3 ans, l'APEEE est toujours en évolution jusqu'à ce que les classes jusqu'en S7 soient ouvertes.

Mme Catherine Daguet-Babich, Présidente **Rapport de la Présidence,**

Comme vous l'aurez constaté l'équipe du Conseil d'Administration de l'APEEE a été renouvelée. Forte d'une expérience de 10 années au Conseil d'Administration des APEEE d'UCCLE I et IXELLES III, Mme Daguet-Babich a pris à cœur ses nouvelles fonctions.

Il lui semblait important de renforcer la structure de travail du Conseil d'Administration.

Bien que cette question ait été abordée dans des rapports de ses prédécesseurs, un règlement intérieur¹ régissant les relations entre le Bureau de l'APEEE et les membres bénévoles du Conseil d'administration n'a pas encore été finalisé.

Il semble qu'une révision des statuts serait appropriée et il sera demandé aux parents de se prononcer sur cette question.

¹ Article 11 du statut de l'association

Mme Kristin Dijkstra, Vice Présidente Pédagogique
Rapport des Affaires Pédagogiques,

Au cours de l'année scolaire 2014-15, l'APEEE a mis en place un système de représentation par section linguistique à EEB4, comme décidé lors de l'Assemblée Générale 2014. Chaque section linguistique a eu la liberté de décider comment nommer leur(s) représentant(s). Avant la fin de l'année scolaire, chaque section linguistique avait un représentant:

Maternelle/Primaire

BG Michayl Christov
DE Nadine Kolloczek et Christine Ladstätter
EN Philippa Wood et Caroline Costa
FR Anissa Rehailia et Ambar Liétar
IT Valeria Granata et Paola Carniel
NL Thomas Küpper
RO Ruxandra Radu

Secondaire:

DE Susanne Metzler
EN Sophie Girard-Sequeira et Cathy Pearson
FR Veronica Gavriiadis (S1-S3), Nora Boukhoubza (S4/S5) et Isabelle Maes (S6)
IT Ombretta Moschella
NL Thomas Küpper

Une Équipe Pédagogique a ainsi été créée entre ces Représentants de Section et les membres du CA APEEE responsables pour les affaires pédagogiques:

Kristin Dijkstra	Vice-Président Affaires Pédagogiques)
Karina Suleimanova	Vice-Président Adjoint Affaires Pédagogiques, Correspondant SEN
Martina Sindelar	, Coordinatrice des Groupes de Travail éducationnels
Sarah Conyers Barber	Président Interparents
Horst Nickels	Interparents
Patrick Ten Brink	Politique d'inscriptions

Les membres de l'Équipe Pédagogique, et le Président de l'APEEE ont assisté régulièrement à des réunions avec l'administration de l'école au cours de l'année scolaire: Conseils d'Éducation Maternelle/Primaire, Conseils d'Éducation Secondaire, Réunions avec les Directeurs, le Conseil Consultatif de l'École et le Conseil d'Administration de l'École.

Avant chaque Conseil d'Éducation, les Représentants de Section ont contacté leurs Représentants de Classe pour demander des points à communiquer à l'école. Après les Conseils, les parents ont reçus le feedback via les Représentants de Section et la Newsletter de l'APEEE.

Les sujets discutés lors de ces conseils concernaient les points pédagogiques, ainsi que le bien-être des étudiants de l'EEB4. Quelques exemples sont: les règlements et polices, le comportement dans la cantine et sur la plaine de jeux, les projets pilotes pour tablettes/BYOD [*bring your own device*] au Secondaire, les voyages scolaires et les options des cours.

Le CA de l'APEEE a décidé de désigner un responsable pour Support Pédagogique (ancien "SEN"). Cette personne a la tâche de faire le lien entre le Groupe de Travail Parents (créé suite à l'AG 2014), l'APEEE et l'école.

L'EEB4 a accueilli une étudiante allemande en échange scolaire. Si les parents de notre école souhaitent que leurs enfants puissent participer dans de tels échanges dans le futur, des parents d'élèves volontaires devront coordonner le programme.

Mme Françoise Bodenez, Responsable du groupe de travail SEN,
Rapport du groupe de travail Soutien Educatif,

Le groupe de travail Soutien Educatif a été formalisé par la motion votée lors de l'Assemblée générale 2014 de l'APEEE.

Il est composé de parents d'élèves avec des besoins spécifiques (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, TDAH, etc).

L'APEEE fait le lien entre le groupe de travail SEN et l'école.

Le groupe SEN :

- s'est réuni 3 fois pendant l'année scolaire 2014-2015;
- depuis la rentrée scolaire 2015-2016, s'est réuni en octobre et doit se réunir fin novembre;
- travaille pour plus de transparence dans la mise en œuvre du règlement pour le soutien éducatif des écoles européennes à l'EEB IV ;
- met en commun des informations pouvant être utiles aux parents, sur toutes les questions touchant au soutien éducatif, aux difficultés d'apprentissage et autres handicaps, tant à l'école qu'en dehors;
- apporte des informations sur le soutien aux parents d'élèves de l'école, lors des réunions du groupe, par mail ou au téléphone;
- a rédigé une lettre aux parents d'élèves, qui a été diffusée en mai 2015 par l'APEEE, pour faire connaître le groupe;
- a rédigé une lettre qui a été envoyée par l'APEEE en juillet 2015 au Directeur adjoint du secondaire, M. Cole, au sujet du remplacement du coordinateur du soutien modéré. Nous attendons que les points soulevés soient pris en compte en ce début d'année scolaire 2015-2016;
- a établi des contacts avec ses homologues d'autres écoles européennes de Bruxelles;
- lors de deux réunions en octobre et novembre 2015, des membres du groupe ont rencontré, en compagnie de représentants de l'APEEE, le Directeur adjoint et les responsables de la coordination du soutien en secondaire (MM. Smeets et Gallot, Mme Janssen), qui nous ont présenté la vision de l'école quant au soutien éducatif en secondaire à l'EEB4;
- travaille actuellement avec l'APEEE à une page d'information générale pour le site de l'APEEE, afin de faciliter l'accès des parents à l'information ;
- remercie Mme Suleimanova pour les fonctions de Vice Présidente Pédagogique adjointe, correspondant SEN - le dossier SEN a été repris à titre temporaire depuis par Mme Kristin Dijkstra, responsable des affaires pédagogiques à l'APEEE;
- remercie Mmes Kur et Sinclair qui ont été très actives au sein du groupe jusqu'en juillet 2015.

Mme Sarah Conyers-Barber, Présidente d'Interparents, Le Conseil Supérieur et Interparents,

Le Conseil supérieur est la plus haute autorité du système intergouvernemental des Ecoles Européennes, qui est basé sur une Convention de droit international, signée par les différents Etats Membres. Il est composé par des représentants au niveau ministériel des 28 Etats Membres auprès de l'Union européenne et par un représentant de la Commission européenne, un représentant des enseignants et un représentant des parents. Le CS prend toutes les décisions relatives à la gestion du système parmi lesquelles notamment les décisions relatives à la réforme du secondaire et au cost sharing. Le CS est représenté par son Secrétaire Général, Kari Kivinen. En cette capacité, il préside les réunions des Conseils d'Administration de toutes les écoles européennes et représente ces dernières en public. Pour plus d'information sur le Conseil Supérieur, veuillez consulter le site web suivant: <http://www.eursc.eu/>

Qui?

Au cours de la période de révision couvrant l'année scolaire 2014-2015, l'Association des Parents de Bru4 a été représentée à INTERPARENTS (IP, l'association fédérant les 14 Associations de Parents du Système des Ecoles Européennes) par les membres du CA de l'APEEE S Conyers Barber (SCB) (tout au long de l'année scolaire) et par I Lennon Hudson (ILH), succédée par H Nickels (HN) lors de l'entrée en fonction du nouveau CA de l'APEEE au tournant de l'année calendrier (poste vacant, candidats bienvenus en décembre 2015). Ils ont reçu pour ce travail le soutien du CA de l'APEEE et de l'équipe pédagogique, dont la vision et les conseils ont été très appréciés. Une contribution également enrichie par l'apport des sections linguistiques de notre école, facilitée depuis la création l'an dernier d'un système de Représentation des parents par section.

Quand?

Bru4 a participé à **quatre réunions d'IP** (aimablement accueillies par les écoles et les Associations de parents (APs) de Laeken, Francfort, Woluwé et Munich), à de nombreuses réunions de comités et groupes de travail, ainsi qu'au forum de consultation basé à Bruxelles - SoS '**Sustain our Schools.**' Nous avons également pu poursuivre nos **échanges ad hoc** d'informations et d'expériences entre les associations (sur tout type de sujets, parmi lesquels, les Options, et plus récemment, la Sécurité), par l'intermédiaire de nos homologues dans les associations membres d'IP.

En outre, la Présidente actuelle d'INTERPARENTS, SCB, a représenté les Associations de parents de tout le système des Ecoles européennes aux deux réunions du Conseil Supérieur (CS) ainsi que deux autres réunions préparatoires du Comité Pédagogique Mixte (CPM) au cours de l'année scolaire.

Quoi?

Une panoplie de sujets intéressants et importants pour les parents de Bru4 ont pu être formellement suivis et traités à travers la structure de gouvernance du système par INTERPARENTS tout au long de la période de révision.

Parmi ceux-ci, des questions **non-pédagogiques** où des progrès remarquables ont été effectués en 2014-15 dans des domaines essentiels au bon fonctionnement des écoles (par ex : **utilisation des IT**, remaniement des **processus financiers des écoles** et révision du **cadre juridique de l'école**) même si l'IP a partagé le souhait de la Commission européenne que le système "pousse l'élan" pour traiter les recommandations restantes du dernier Audit interne. En 2014-15, le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter et le '**coût par élève**' est toujours en baisse, et les nouvelles sur les négociations autour des **sources de financement supplémentaires externes** ne sont pas bonnes (bien qu'au moment où j'écris, les négociations avec la BEI pour sa contribution en 2016 connaissent des développements encourageants.) Malgré une insistance et des efforts constants de Bru4 et d'IP, on constate l'absence de progrès ou de conclusion en 2014-15 pour des domaines qui continuent de préoccuper les parents: politique de recrutement des professeurs adaptée et durable, **infrastructure de l'école**, et la mise en oeuvre du **partage des coûts par les Etats Membres** (aucun mécanisme n'a encore été créé pour attribuer des postes qui pourraient être créés par le fonds partage des coûts.)

Pour la **partie pédagogique**, l'IP a participé à la révision et l'analyse de nombreux programmes scolaires, initiatives, révision de règlements, nouvelles propositions et rapports statistiques au cours de l'année. Une grande partie du travail de gouvernance des Ecoles européennes continue de se faire à travers les Groupes de Travail (et donc les membres de l'IP), qui incluait, en 2014-15:

- **Evaluation en Secondaire** (voir 'échelle de notation' ci-dessous)
- **Soutien Educatif** (voir ci-dessous)
- **Carrières/Orientation Professionnelle** (avec un programme étendu aux S2-3 et des stages en entreprise [terme 'entreprise' à élargir à organisation ex. humanitaire, ONG etc.] pour S5, qui est activement soutenue par les parents à l'EEBIV. Les stages devraient aussi s'étendre aux S6 (et même S7); remerciements également à Denise Baines, coordinatrice en orientation à EEBIV qui a tant œuvré en cette première année des Stages en entreprises à notre école.)
- **Langues** (s'est penché sur la possibilité de rajouter la langue du pays d'accueil comme L2 et sur les besoins linguistiques des SWALS – un sujet d'actualité pour Bru4.)
- **Organisation des Etudes Secondaires** (voir ci-dessous)
- **Echanges d'étudiants** (un Groupe de Travail qui a introduit en 2015 un nouveau formulaire de candidature pour faciliter le processus, déjà utilisé par certains élèves de Bru4.)
- **'Gaignage'** (ouverture et fermeture de Sections) le Groupe de Travail a conclu son mandat avec la proposition de rassembler une série de questions sous un nouveau Groupe de Travail qui s'occupera de développer une stratégie pour les 15-20 années à venir de l'Ecole européenne)

L'année scolaire s'est terminée, comme l'an dernier, par une liaison étroite entre l'IP et les unités Baccalauréat et Pédagogique pendant la période du Bac, afin de transmettre les préoccupations de la communauté de parents au sujet d'examens posant problème et garantir que le nécessaire soit fait et que les leçons soient apprises. L'assurance qualité du Baccalauréat est bien sûr, l'une des principales préoccupations de Bru4 alors que nous approchons de notre première année de Bac.

Point forts?

Les Etudes Secondaires ont continué de faire l'objet d'un effort intense et prolongé tout au long de l'année. En Septembre 2014, les changements approuvés par le CS au programme S1-S3 programme ont été mis en oeuvre et leur impact est encore en cours d'évaluation par notre AP et au sein d'IP. La proposition concurrente consistant à 'réorganiser les études' S4-7, a cependant été soumise à une évaluation externe suite à des préoccupations exprimées par des parents à travers IP, avec une pétition signée par 5000 parents à l'appui (en 2013), ainsi que d'autres acteurs. IP a collaboré étroitement avec l'équipe externe mandatée, soulignant l'importance de sauvegarder l'accès aux cours universitaires à travers l'UE et des questions d'une importance particulière pour la population (diverse et particulièrement mobile) de l'EEB4, dans des domaines tels que l'emploi des langues, y compris les dispositions relatives aux ONL et SWALS, les mathématiques, et le soutien éducatif. Le rapport (qui sera publié en Décembre) a été remis au mois de Juin et est actuellement en cours de discussion concernant la voie à suivre.

Nous avons insisté sur une comparaison claire entre les propositions et la situation actuelle et pour finir, le rapport établit sans aucune équivoque que la réorganisation proposée n'améliorerait en rien le système actuel. En outre, les évaluateurs ont recommandé une "réforme" complète, plutôt qu'une 'réorganisation' (appelant à une refonte de la structure des programmes, attirant l'attention sur l'importance critique d'enseigner et de former, soulignant la nécessité d'une politique linguistique et proposant un programme plus large qui ne couvrirait pas systématiquement les '8 compétences clé' sur lesquelles repose le programme actuel.) Le processus de réforme prendra quelques années. Bru4 et IP continueront de participer de près au processus et votre contribution est la bienvenue, vu que les changements auront un effet profond sur l'éducation de nos enfants à l'Ecole Européenne et sur les générations à venir.

L'évaluation et le système de rapports des progrès scolaires et résultats de nos enfants continue de se développer en 2014-15 à la fois aux niveaux Primaire et Secondaire:

Pour le Primaire, un nouveau rapport scolaire a été introduit à partir de Septembre 2014 (suite à une décision du CS du mois d'Avril précédent), passant du système de cases à une nouvelle grille sur une échelle de 4 qui met plus l'accent sur l'évaluation des compétences spécifiques acquises par les élèves. Hormis quelques petits problèmes au début, Bru4 et le réseau d'IP nous informent que ce système semble bien fonctionner dans son ensemble.

L'échelle de notation utilisée dans le Secondaire a été mise en place depuis quelques années pour exprimer des faiblesses de l'échelle de notation actuelle (en particulier en relation à l'harmonisation à travers les matières, les sections ainsi que les professeurs) et des problèmes d'interprétation de notation que certains élèves ont déjà rencontré lors d'inscriptions à certaines universités dans plusieurs Etats Membres.

Malgré qu'une décision ait déjà été prise en 2011 de passer d'une notation sur une échelle de dix à une échelle de sept (avec maintenant cinq de ces points étant considérés comme « positifs »), la nouvelle échelle de notation n'a été approuvée qu'en avril 2015 et des travaux ont commencé autour de la définition de nouveaux descripteurs pour toutes les années, à travers toutes les matières. Tout comme d'autres parties prenantes, IP a reconnu que la formation des enseignants, l'harmonisation et une standardisation régulière sont des facteurs de succès critiques. Après que IP ait rappelé au Conseil Supérieur (CS) que les notes de S6 sont souvent demandés par certains pays aux élèves qui préparent leur entrée future en université, il a été décidé que la phase de lancement (prévue pour septembre 2017) devrait se déployer uniquement de S1 à S5 pour permettre d'éventuels ajustements et octroyer le temps nécessaire pour pouvoir communiquer pleinement ces modifications aux universités (le premier Bac avec la nouvelle échelle de notation entre à présent en vigueur en Juillet 2020). IP reste impliqué de très près dans ce processus étant donné que nous avons des préoccupations qui perdurent sur certains détails concernant l'échelle de notation et leur impact possible sur les élèves des Ecoles Européennes pouvant rivaliser avec succès avec des cours d'éducation tertiaire. Dans la mesure où Bru4 prépare son premier Bac, votre retour sur l'expérience dans les inscriptions aux universités est important.

Le Soutien Educatif a été une autre zone de concentration clé pour Bru4 à travers IP en bénéficiant du soutien du délégué d'IP au niveau du système Policy Group. Le CS a approuvé en avril 2015 une proposition de soutenir l'exécution de soutien éducatif qui serait plus adapté aux enfants et plus flexible. Ceci implique un changement dans la manière avec laquelle le budget de coordination du soutien est géré. IP a recherché et obtenu la garantie que la disposition du soutien intensif resterait basée sur des besoins et donc préservée. Remarquant qu'une partie du budget non utilisé pourrait être liée au fait que certaines politiques de soutien éducatif ne seraient pas totalement mises en place dans toutes les écoles et sections, nous avons aussi demandé au CS de fournir une évaluation de suivi sur cette année au niveau des écoles afin d'assurer que les dispositions prévues soient assurées sur le terrain.

La nécessité pour une infrastructure supplémentaire pour les Ecoles Européennes à Bruxelles est depuis longtemps mise en évidence et soulignée par le Conseil Supérieur (CS) déjà en 2010. Malheureusement, les autorités belges responsables n'ont fourni jusqu'à présent que le petit campus de Berkendael (capacité maximale 1000) sur base d'une rotation, au début en tant que site temporaire pour EEBIV et actuellement pour EEBI à cause d'une rénovation en cours à l'école d'Uccle. IP a continué de suivre ce problème de près (« l'obligation du pays d'accueil » de fournir une infrastructure pour l'école étant aussi un problème contentieux en dehors de la Belgique), pour soutenir notre Bru4 PA et sœur Associations de Parents à Bruxelles et en devenant impliqué activement dans le processus quand les propositions ont été présentées au BoG pour une décision.

Le CS en décembre 2014 a rejeté la solution proposée d'utiliser Berkendael comme une nouvelle Ecole Européenne à partir de septembre 2015 pour toute une série de raisons (exprimées par plusieurs délégations) y compris la non-nécessité d'ouvrir de nouvelles classes sur un nouveau site pour certaines sections existantes ; par ex. DE et EN qui seraient placées là, la pénurie de solides ressources pour bâtir une telle nouvelle école en partant de zéro (pour rappel l'expérience encore douloureuse du graduel élargissement de EEBIV) et un manque de planification pour un futur à long terme des élèves du niveau Secondaire (qui devrait être essentiel pour pouvoir gagner le soutien des familles). Le BoG a bien approuvé à son tour l'ouverture d'une section Estonienne à Laeken, le Secrétaire Général a promis, une diminution du nombre de classe FR à commencer par les Maternelles. Cette proposition est arrivée en réponse directe du fait que le Comité d'Inspection de EEBIV a estimé que notre école a une grande disproportion de population FR qui devrait être équilibrée. Au cours de 2015, la gestion de la population des écoles de Bruxelles a été transférée au « Groupe de Suivi » (qui avait été chargé par le CS de développer une stratégie de gestion des problèmes identifiés sur le long-terme) et au *Autorité centrale des inscriptions* (ACI) pour le développement de la politique d'inscription 2015-2015 (dans lesquels le APEEE de Bru4 est représenté).

Enfin, il est bon de mettre en évidence les développements en 2014-2015 sur la **Protection Légale**, puisque parfois les choses ne vont pas comme il le faudrait et les parents doivent se plaindre.

En avril, le CS a approuvé une proposition d'introduire une deuxième étape (« de renvoi ») dans les Procédures de Plaintes comme une mesure définie pour augmenter la protection légale offerte à des plaideurs comme des parents. IP a exprimé des préoccupations sur le fait qu'une telle étape additionnelle – même si faisant office de « recours » interne -- augmenterait la durée et le coût

potentiel du processus, dissuadant ainsi certains parents d'entamer une procédure (pour qui la vitesse d'une décision définitive pourrait être importante et pour qui chaque coût additionnel, continuerait d'être payé personnellement, et non par une institution).

Le Greffier de la Chambre de Recours était désireux de réassurer les parents que la Chambre de Recours toute seule détermine l'ampleur des coûts payables et il a exhorté les parents à se mettre en contact avec le Greffier ou sa collègue s'ils avaient des questions de nature spécifique, pour lesquelles ils n'y auraient pas encore de réponse sur le site dédié : <http://schola-europaea.eu/cree/index.php>. La possibilité de plafonner tout coût légal sera poursuivie par IP comme un follow-up avec plus de propositions prévues pour 2015-2016.

Outlook ?

Pour que le système des Ecoles Européennes puisse moderniser et affiner ses pratiques dans les manières envisagées ci-dessus et pour ainsi équiper ses élèves de rivaliser dans le monde d'aujourd'hui, des avancées sont nécessaires pour 2015-16 sur un certain nombre de sujets interdépendants. Pratiquement ceci voudrait dire qu'il s'agirait de financement durable et des ressources adéquates. En particulier, la finalisation et mise en place du nouveau « staffing paper » (« document sur le recrutement ») promis il y a un an pour la réunion du CS en décembre, un nouveau contrat « local » pour les enseignants 'Chargés de Cours' (CdCs) offrant une amélioration des conditions d'embauche ainsi qu'une meilleure offre de formation continue et d'insertion des enseignants. Pour Bru4 en particulier, le manque d'enseignants détachés et l'impact que cela a sur le développement d'une structure de gestion intermédiaire efficace continue d'inhiber les avancées malgré la richesse d'expérience et les idées fraîches amenées à l'école par ses enseignants recrutés localement (et par définition, temporaires). Avec le soutien de Bru4, IP continuera à faire pression pour plus d'investissement dans l'expertise interne du système combinée avec des visions extérieures et une contribution spécialiste là où nécessaire. Des ressources adéquates sont nécessaires pour accomplir ces buts (essentiels), ensemble, avec une stratégie attentive.

Parmi les sujets pour cette année : les nouveaux syllabus de maths et sciences qui font office de projet pilote dans le développement d'expertise externe, la notation « en-ligne » du Bac et une proposition possible d'introduire L2 en Maternelle. Ceci donne une idée de certains des sujets qui seront traités....

Etudes Secondaires- Suite aux recommandations du rapport d'évaluation externe, le CS va décider en décembre si mandater un nouveau Groupe de Réforme (interne au système mais avec des spécialistes externes pour contribuer dans des domaines sélectionnés) est nécessaire, afin de concevoir une proposition réaliste pour la mise en place des études secondaires. IP continuera à exprimer les préoccupations des parents et les objectifs au long du processus, dans le but que les élèves actuellement dans le système pourront bénéficier d'une certaine manière de la même façon que les générations à venir.

De nouveaux Groupes de Travail ont été créés par le CS avec l'implication d'IP en 2014-2015 sur une stratégie IT en enseignement et une traduction de documents clés dans les langues de l'UE, qui sont des zones d'intérêt et pertinence pour les parents de Bru4 et dans lequel votre contribution proactive est fortement encouragée. N'hésitez pas à prendre contact ! interparents@bru4.eu

M. Patrick Ten Brick
Autorité centrale des inscriptions (ACI).

Le membre du board Patrick ten Brink, (Catherine Daguet-Babich suppléante), a participé aux réunions de l'Autorité centrale des inscriptions chargée de se prononcer sur les inscriptions dans les écoles européennes et de préparer des propositions pour la décision du Le Conseil supérieur (CS) sur la politique d'inscription des écoles européennes de Bruxelles. Les APEEEs de Bruxelles partagent une voix dans le processus décisionnel du CEA, sur un total de cinq.

Les écoles de Bruxelles font face à des niveaux croissants d'augmentation de la population – un taux historique d'augmentation pour les quatre écoles de 350 à 480 élèves de plus par an - ainsi que le surpeuplement des trois premières écoles de Bruxelles, compliquée par le rejet, l'année dernière, de la proposition du Le Conseil supérieur de faire de Berkendael la cinquième école européenne de Bruxelles (voir le résumé Groupe de Suivi ci-dessous).

Pendant l'année scolaire 2015-2016, en raison de la politique d'inscription et l'ouverture du niveau S6, la population scolaire à l'Ecole européenne de Bruxelles IV (Laeken) a encore augmenté à 2498, passant de 2260 élèves en 2014-15 (soit 10,5% de croissance), 1928 l'année précédente, et 1530 en 2012-13 (soit globalement 63% plus d'étudiants cette année qu'il y a 3 ans). Il est prévu que la population continue à augmenter en 2016/17 puisque le niveau de secondaire S7 sera ouvert à partir de Septembre 2017 et que les sections ne couvrant pas encore toutes les années (par exemple, NL, BU et RO) continueront à grandir, et que la nouvelle section estonienne sera ajoutée. Bien que les inscriptions finales ne soient pas encore fixées, nous pourrions nous attendre à plus de 2700 étudiants en 2016/17, et plus encore dans les années suivantes.

La capacité de Bru4 est de 2800 élèves, et nous devrions atteindre cette capacité dans quelques années et potentiellement faire face à une surpopulation dans trois ans – selon l'accord final qui sera atteint au sujet des sections linguistiques Berkendael.

L'année dernière, la politique d'inscription a transformé la "règle historique sur la fratrie", qui garantissait aux frères et sœurs une place dans la même école, à une règle plus limitée, où le principe de regroupement était maintenu pour les élèves du secondaire comme un seul groupe, et pour le primaire et la maternelle, dans un deuxième groupe. La justification en était de lutter contre la surpopulation dans les trois autres écoles. Toutefois, cela est avéré être une question très controversée et le comité des plaintes a jugé que la règle des frères et sœurs complète devrait être rétablie, ce dont les APEEEs se sont félicitées. Ceci a annulé une série de décisions d'inscription prises conjointement par le CEA. Les nouvelles lignes directrices d'inscription en cours de finalisation ont maintenant réintégré la règle de Fratrie.

En ce qui concerne la répartition entre sections maternelles, du primaire et du secondaire - la section maternelle de Bru4 est pleine avec 278 étudiants. De même, les classes primaires sont à pleine capacité avec 1059 étudiants. L'école secondaire, qui a encore un peu d'espace, a 1155 étudiants.

La demande pour le nombre d'étudiants par classe a augmenté, conduisant à une obligation de réexaminer les «seuils», à savoir les plafonds de travail cibles par classe. Dans de nombreuses classes (notamment FR, EN) cela a été porté à 27. Un bon nombre de classes sont maintenant près du maximum de 30 (après quoi ils divisent en deux classes). La situation est similaire dans les autres écoles européennes, bien qu'elles fassent déjà face à une surpopulation globale significative. Cela souligne la nécessité de veiller à ce que les solutions au sujet de la cinquième école de Berkendael soient clarifiées bientôt (voir les points Groupe de Suivi).

M. Patrick Ten Brick
Groupe de Suivi,

Le Groupe de Suivi (aussi connu comme le Comité directeur) est un groupe de travail du Secrétariat général des Ecoles européennes, qui, en coordination avec les directeurs des écoles de Bruxelles, les représentants des enseignants, le gouvernement belge, la Commission européenne et des représentants des APEEEs des quatre écoles de Bruxelles, chargé de traiter des questions d'infrastructures à Bruxelles à la lumière de la surpopulation, les discussions autour du site de Berkendael et la cinquième école de Bruxelles. L'APEEE de Bruxelles IV était représentée par Patrick ten Brink, et Catherine Daguet-Babich, suppléante.

Ce groupe de pilotage est en fait en relation étroite avec le CEA comme il doit travailler sur la base des chiffres et des statistiques de la CEA. Les principaux défis abordés cette année comprennent :

- Le développement de nouvelles sections linguistiques (le Groupe de Suivi les propose et le Conseil supérieur décide)
- L'avenir de Berkendael et la cinquième école de Bruxelles.
- Le choix des sections linguistiques sur le site de Berkendael.

Sur les sections linguistiques, il a été convenu d'élaborer une section estonienne à partir de Septembre 2016, dans notre école. Les années précédentes des sections slovaque et lettone avait été ouvertes dans d'autres écoles. Ceci conduira à une réduction du nombre de SWALS.

En 2015/16, il y a 156 Estoniens dans les quatre écoles de Bruxelles, actuellement SWALS. Ce nombre va en principe se réduire au fur et mesure que la nouvelle section estonienne couvrira plus d'années scolaires. Avec la règle des fratries, cela crée la possibilité que des fratries SWALS choisissent de passer à Laeken si elles ont de la famille dans la section estonienne nouvellement ouverte. À la lumière des expériences avec l'ouverture d'autres sections, il a été estimé que près de 10 à 15 SWALS supplémentaires devraient rejoindre l'école de Laeken, répartis sur l'ensemble des années jusqu'à S5.

L'année dernière, la proposition de Berkendael comme la cinquième école de Bruxelles a été rejetée à la réunion *du Conseil supérieur* (le vote sur la désignation de l'école requérait l'unanimité) et le site a donc fonctionné comme une sorte d' "*l'école de chargeur*" pour Uccle. Trois propositions sont actuellement explorées :

- Avoir Berkendael comme une école maternelle et primaire (capacité 1500) et compléter avec la conversion des immeubles voisins pour le secondaire inférieur (capacité supplémentaire de 1000). Ensemble, cela deviendrait alors la cinquième école de Bruxelles.
- Garder Berkendael, et avoir les 1000 secondaires supplémentaires sur un site différent
- Sélectionner un site complètement différent qui peut accueillir 2500 élèves et ensuite fermer Berkendael.

Ces options sont à l'étude. L'objectif est que d'une cinquième école complète soit disponible d'ici 2019/20, bien que cela semble un peu optimiste.

Ceci est important pour notre école car cela permettra d'éviter la surpopulation dans l'avenir et cela pourrait avoir des implications pour le nombre de sections linguistiques que nous avons. Il y a actuellement assez longues discussions en cours en ce qui concerne les sections linguistiques devraient y être ouvertes à Berkendael, car il y a une réticence d'une série de sections linguistiques. Nous avons souligné nos préoccupations au sujet d'une section éventuelle EN Berkendael divertissant à son profit les enseignants et les ressources de Laeken. D'autres écoles et d'autres sections linguistiques ont également soulevé des questions. Ceci sera au centre des discussions et des décisions lors de la réunion du Conseil supérieur de Décembre.

Mme Josephine Usher, Vice Présidente Communication
Rapport Communication,

Communication continue d'être un domaine qui nécessite des travaux. Des améliorations sont encore nécessaires, notamment en matière de communication avec les représentants de la classe par e-mail. L'APEEE a continué à produire une newsletter pendant l'année scolaire 2014-2015 et est reconnaissante à tous les parents qui ont contribué et / ou traduit les articles. L'APEEE espère de recommencer à envoyer une newsletter avant la fin de ce trimestre.

L'APEEE aimerait rappeler aux parents de consulter le site Web régulièrement. La page d'accueil est mise à jour avec des nouvelles et des événements, y compris ceux organisés par les écoles et d'autres organisations externes. Les pages de cantine contiennent des détails non seulement à propos des menus, mais également des informations liées à l'allergie. Il y a beaucoup d'informations disponibles !

Comme M. Nigel Freake avait démissionné en tant que Webmaster, l'APEEE avait employé un webmaster sur un CDD. Le contrat a pris fin en Octobre 2015. L'APEEE est en train d'analyser comment mieux assurer que le site est développé et maintenu à jour pour un prix raisonnable.

L'APEEE est consciente qu'il y a eu quelques problèmes techniques au cours des derniers mois qui ont abouti à ce que certaines pages et documents historiques disparaissent. Nous travaillons pour récupérer ces informations et veillons à ce que le maximum d'informations soit téléchargé dès que possible. Merci pour votre patience!

Somerfesto 2015,

Somerfesto est la fête annuelle de fin d'année, entièrement organisée par un comité de parents bénévoles. Il est devenu un événement extrêmement important et il faut un haut niveau d'engagement de la part des organisateurs de nombreux mois avant l'événement.

Somerfesto est ouvert à tous les élèves, les parents et le personnel. Somerfesto 2015 a été encore le plus grand, avec un taux de participation incroyable de parents et les élèves. Ce fut une journée impressionnante, et le Comité Somerfesto a reçu beaucoup de commentaires positifs de la part des familles qui y ont assisté.

La date du Somerfesto 2016 a été convenue avec l'école et est prévue pour le 18 Juin 2016.

Fonds Communautaire,

L'APEEE a mis en place un Fonds d'action communautaire en 2014. L'année scolaire 2014- 2015 était la première année pour laquelle le fonds était opérationnel.

Le Fonds offre un soutien financier à des projets visant l'intérêt de la communauté scolaire. Le Fonds est géré par un comité de parents, conformément aux règles approuvées par le CA. Les membres du comité du Fonds communautaire sont : Joséphine Usher (Président), Christian Drantmann (membre du CA), Steve O'Byrne (Trésorier), Sergio Campo, Sarah Ironside, Iseult Lennon Hudson, et Diane Werherth.

Un rapport complet sur les activités du Fonds communautaire et leurs comptes pour l'exercice du 1er Septembre 2014 au 31 Août 2015 sont annexés à la présente convocation ([Annexe 2](#))

Mme Michela Beati, Vice-Présidente Affaires Administratives
Le personnel de l'APEEE,

La gestion des services est assurée au quotidien par du personnel salarié sous la direction de son Directeur, Monsieur Eric Piettre.

L'équipe est actuellement est composée de 16 personnes réparties de la manière suivante:

- Eric Piettre, Directeur;
- Manuela Pamio, Secrétaire;
- Maryse Masson, Comptable;
- Linda Martens, Assistante administrative.
- Jérôme Beurier, Gestionnaire périscolaire,
- Arturo Herrera Yague, Assistant périscolaire,
- Anne Robertz, Gestionnaire transport;
- Aws Albayati, Assistant transport;
- Stephan Fumière, Gestionnaire cantine;
- Christophe Goblet, Chef cuisinier;
- Min Jae, Sous-chef de cuisine;
- Aziz Sanhaji, Commis de cuisine;
- Audrey Clepkens, Commis de cuisine
- Naoufel Derouiche, Commis de cuisine;
- Mohamed El Alkaloussi, Commis de cuisine
- Cyril Jesbac, Chef de salle et surveillance périscolaire

Le CA remercie le personnel de l'association pour son engagement et les efforts accomplis pour le bien-être de nos enfants.

Au personnel employé directement par l'APEEE, s'ajoutent les professeurs du périscolaire, les moniteurs des bus et le service de nettoyage de la cantine qui accompagnent la vie scolaire de nos enfants.

M. Christian Drantmann, Membre du Bureau
Groupe de travail Santé & Sécurité de l'APEEE,

Quelques points clés pour mettre en évidence les progrès réalisés.

L'École a finalisé un plan majeur de sécurité interne ensemble avec des exercices d'évacuation pour tous les bâtiments. Tous les exercices ont été concluants. En ce qui concerne d'éventuelles menaces provenant de l'extérieur (intrusion ou une attaque), une procédure de lock-down de l'école a été établie. Il convient de rappeler que toutes ces mesures étaient en préparation depuis un certain temps et qu'elles ont été mises en place avant les événements tragiques de ces dernières semaines. L'école a satisfait à ses obligations, ce qui a également été confirmé par les représentants de la DG Sécurité de la Commission européenne, qui ont visité et analysé la situation actuelle de sécurité dans toutes les EEB. Il est également utile de mentionner que le plan de sécurité interne tient également compte de possible risques biologiques ou d'épidémies.

L'année scolaire écoulée a également vu certains changements concernant la politique d'accès, affectant principalement les parents des sections maternelles. Bien qu'initialement peu apprécié par un grand nombre de ces parents, les mesures mises en place ont cependant prouvé être concluantes et aucun incident ou problème n'a été signalé.

Entre-temps, et en raison de la menace terroriste, des mesures de sécurité et d'accès adaptés ont été mises en place. L'accès "kiss & ride" au parking souterrain a été fermé, ainsi qu'une politique d'accès très stricte appliquée, ce qui veut dire qu'aucune personne ou parent non-autorisé ne peut entrer sur le site de l'école. En conséquence, les règles d'enlèvement pour les parents ont été modifiées. Actuellement les parents ne peuvent pas récupérer leurs enfants (fin des cours, périscolaire ou garderie) à l'intérieur du site de l'école, mais doivent attendre à l'extérieur des portes de l'école. Toutes ces mesures ont été décidées par l'école en accord avec les directives préconisées pour toutes les écoles EEB. Elles sont bien-sûr régulièrement mises à jour et évoluent selon les circonstances.

Nous aimerions également profiter de l'occasion pour remercier tous les enseignants, les superviseurs ainsi que les agents de sécurité pour leur formidable engagement tous les matins et les après-midi, ce qui constitue une aide précieuse pour les enfants et les parents concernés durant cette période exceptionnelle.

Concernant les alentours de l'école, la Ville de Bruxelles a finalement accepté de revoir la situation dans la Drève Sainte-Anne. Entre autres, les trottoirs seront refaits et une piste cyclable créée. Des mesures supplémentaires permettront de ralentir le trafic et éviter le stationnement inapproprié le long de l'école. L'intersection (avec l'avenue des Robiniers, en haut de la Drève Sainte-Anne) sera également restructurée avec un rond-point afin de garantir une plus grande sécurité. Ces mesures devraient être mises en place au cours de cette année scolaire.

En ce qui concerne les services de transport et périscolaire, le CA est aussi actuellement en train de proposer des formations complémentaires et adaptées en secourisme et en gestion de crise à l'ensemble du personnel (y compris les accompagnateurs).

M. Tobias Stricker, Membre du Bureau, Responsable du Comité Cantine
Rapport Cantine

Situation 2014-2015

Nombre de repas servis en 2014-2015: plus de 265,000 repas

Nombre d'élèves inscrits par jour: 1535 (lundi, mardi, jeudi, vendredi), 380 repas OIB (mercredi), 250 goûters pour OIB

- Prix

	4 repas	3 repas	4 repas 10%	3 repas 10%
Par année scolaire	696,67 €	641,41 €	627,00 €	577,72 €

- Nombre d'étudiants

	4 repas	3 repas	4 repas 10%	3 repas 10%
Maximum	1210	103	216	19

Les prix ont été ajustés avec une réduction de 20 % comparée au budget estimé 2014-2015
Remarque: les jours de grèves ont aussi été remboursés

Situations des affaires 2015-2016

- Price

	4 repas	3 repas	4 repas 10%	3 repas 10%
Trimestre 1	280,25 €	254,75 €	252,23 €	229,28 €

- Number students

	4 repas	3 repas	4 repas 10%	3 repas 10%
Trimestre 1	1237	139	231	26

Le prix annuel est à nouveau réduit de 5% par rapport à l'année scolaire précédente. Cela a été possible grâce à l'amélioration de notre gestion de nos achats/stocks et en mettant en œuvre des mesures de réduction des déchets avec les élèves et les enseignants.

Cette réduction de prix est encore plus remarquable si l'on tient compte du fait que les coûts de main d'œuvre (nettoyage et dressage) de nos sociétés sous-traitantes ont considérablement augmentés, et ceci parce que, d'une part, nous avons besoin d'augmenter le nombre de personnes et, d'autre part, parce que le prix par heure de travail a lui aussi augmenté.

Avec 1 633 étudiants inscrits à la cantine, nous avons atteint le maximum d'étudiants que nous pouvons servir, parce que nous avons un seuil maximum officiel de seulement 1400 étudiants en 4 périodes (shifts). Nous ne pouvons pas autoriser plus d'étudiants pour des raisons de sécurité dans le bâtiment de la cantine. En raison de ce problème de capacité, nous avons ainsi été obligés de refuser toute nouvelle inscription en P1 et P2 à partir du mois d'octobre. Avec l'arrivée de quelques 300 étudiants supplémentaires l'année prochaine, l'école atteindra une pleine capacité et la cantine ne pourra fournir un repas chaud qu'à environ 50% des élèves. L'APEEE demande d'élargir urgemment l'espace de la cantine, mais cela ne se produira pas de sitôt. Dans cette perspective, nous devons ouvrir une cafétéria pour les étudiants qui ne peuvent pas s'inscrire à la cantine.

Une cafétéria génère toujours un déficit et l'AG doit décider comment couvrir ce déficit.

Nous devons également installer un régime de contrôle strict de l'entrée de la cantine pour éviter une surpopulation. À cet égard, nous devons également investir dans un système technique de contrôle d'entrée cette année. Pour l'année prochaine, nous devons introduire la politique que celui qui applique d'abord peut obtenir un repas chaud et tout étudiant qui arrive trop tard (après avoir atteint la capacité maximale) doit être refusé.

Ma cantine durable:

Diverses actions ont été entreprises en 2014-2015:

- 3/4 de tous les produits alimentaires sont des aliments biologiques!
 - Toutes les parties chaudes du repas et les salades sont auto préparé sans l'utilisation d'exhausteur artificiel de goût, des saveurs, etc, Seuls les desserts se composent de yogourts emballés, puddings, gâteaux (et fruits)
 - Action "se Mettre à table» (groupe de travail composé de l'équipe de la cantine et de parents bénévoles):
 - Soutient les acteurs de l'école dans la consultation et la prise de décision collective pour améliorer la nutrition. L'approche invite à développer une large compréhension pour établir une connexion entre l'alimentation, l'éducation, la santé, l'environnement et la culture.
Cela nous a permis d'effectuer l'action "Food Adventure 1":
En collaboration avec bibliothécaire Teresa, nous avons profité de la carte hebdomadaire à la bibliothèque pour exposer aux étudiants durant une période allant du 25 mai au 5 Juin des fruits et légumes et de tester d'une façon amusante leurs connaissances sur le sujet.
- Ainsi, quelques livres sur la nutrition ont été mis en exergue, des vidéos ont été diffusées et des outils éducatifs d'associations liées à l'environnement ont été utilisés lors de cet événement.
- Rapport de déchets:
 - Hygiène vérification a été adoptée avec 83%
Note :
 - les Normes de l'AFSCA sont plus sévères depuis Décembre 2014 depuis l'introduction de la réglementation sur les allergies alimentaires mise en vigueur
 - certains problèmes d'infrastructure jusqu'ici non résolus ont été réglés
 - nous apportons régulièrement les corrections requises pour maintenir une moyenne acceptable

Objectif 2015/2016:

- Résoudre les problèmes d'infrastructure toujours existant
- Améliorer la communication entre l'école et la cantine
- Travailler sur le site pour afficher tous les allergènes dans le menu
- Certification de cantine durable
- Food Adventure 2
- Action à la cantine avec les étudiants sur le thème de la cantine durable
- Fruits et légumes en Wallonie demande de programme de subvention bio scolaire
- Introduction de nouveaux fournisseurs d'aliments biologiques / végétariens
- Établir une coopération avec les organisations sociales sur les dons de nourriture pour nos restes
- Cafétéria pour 2016/2017
- Contrôle d'accès à la cantine
- libre-service pour les P3 / 4
- Formation de l'équipe de cuisine:
 - Cours d'anglais
 - Cuisine végétarienne
 - Intelligence Collective

M. Bogdan Ambrozie, Responsable du Comité Transport **Rapport Transport**

Durant l'année scolaire 2014-2015, l'augmentation de la population estudiantine a conduit à une augmentation des étudiants inscrits au transport scolaire comme suit :

	AM			PM01			PM02			PM03			garderies	Drop Off
	students	lines	stops	students	lines	stops	students	lines	stops	students	lines	stops	students	students
2013-2014	1604	36	294	PM 03	PM 03	PM 03	258	6	57	1321	35	279	246	61
2014-2015	1881	44	313	1124	27	265	699	18	154	1591	37	314	265	79
2015-2016	2040	48	332	1137	29	279	1043	28	295	1754	41	322	305	48

Le système d'inscription en ligne (couvrant tous les services) a été utilisé pour les inscriptions au transport scolaire à la fois pour du matin et pour tous les départs de l'après-midi,

ORGANISATION DU SERVICE

Plusieurs sociétés de transport spécialisées sont sous contrat avec l'APEEE pour le transport de nos enfants, Cela implique déjà l'obligation de déterminer le nombre de lignes de bus correspondantes et d'arrêts à un stade précoce de la planification - à la fin de l'année scolaire précédente, Une fois la nouvelle année scolaire commencée, il y a peu ou pas de possibilités de changer ou de modifier les arrêts de bus convenus, Les entreprises fournissent des bus avec la capacité pour le nombre d'élèves transportés sur la ligne à des prix différents, Autant que possible, la capacité de chaque ligne de bus est adaptée pour le nombre d'utilisateurs inscrits, Les chauffeurs sont employés par les sociétés de bus, tandis que l'Association des Parents fait appel aux services de l'ALE (service de l'ONEM) pour les accompagnateurs dans les bus ainsi que pour l'organisation et la sécurité sur le parking à l'école lors de l'arrivée et du départ des bus,

Comme nouvelle mesure de sécurité, le service de transport a convenu avec l'OIB une procédure pour renforcer la responsabilité hand-over pour les élèves qui sont amenés par le service de transport pour les "garderies" OIB,

Une fois par mois est organisée une réunion avec les accompagnateurs ALE et ceci afin d'évaluer la situation, de transmettre les nouvelles mesures s'il y en a et d'améliorer la prise de conscience de leur responsabilité,

Le démarrage de l'année scolaire 2015-2016 a imposé à nouveau une solide organisation et sollicité des efforts constants de l'Office des transports, Les résultats positifs ont été mentionnés à la fois par les parents, par les fonctionnaires EEBIV et les professeurs de l'école,

En raison de l'annonce tardive par EEBIV de l'horaire scolaire pour environ 165 élèves dans S1 (selon les informations reçues par le directeur du service des APEEE), l'Office des transports a réorganisé en septembre une partie des départs de l'après-midi afin de permettre aux enfants de S1 de pouvoir prendre le 2nd départ en raison d'un 9^{ème} période dans leur horaire,

LE SYTEME DES TICKETS

Le système de "ticket" pour un changement occasionnel de ligne de transport a été mis à jour et un système électronique en ligne a été mis en œuvre, qui remplace le système traitées manuellement précédemment (démarrage en novembre 2015), L'avantage consiste à réduire le temps passé par le personnel du bureau de transport dans le traitement des demandes de billets et ainsi réduire le temps de travail y consacré (dans l'année scolaire de 2014 à 2015 le bureau de transport a enregistré plus de 2000 demandes de billets), Cela constituera aussi une meilleure expérience pour les parents utilisant ce service,

LES COÛTS DE TRANSPORT

Comme tous les autres services de l'Association des Parents, le transport des élèves doit être autofinancé, Les parents paient pour le transport de leurs enfants, En ce qui concerne le personnel des institutions européennes le coût pour le transport des élèves du primaire et du secondaire, est couvert par l'institution concernée, Dans ce cas, la facture est envoyée directement à l'institution,

Un abonnement 90% a été introduit cette année 2015-2016 pour les parents d'enfants de maternelle et de primaire 1 et 2, dont les cours se terminent le vendredi midi, Cet abonnement ne prévoit donc pas de transport le vendredi après-midi pour ces enfants,

En revanche, la ligne Drop Off Shuman du vendredi midi est payante cette année scolaire 2015-2016 mais la Commission Européenne a accepté à la fin octobre de la rembourser aux parents dont ils sont responsables, Cette règle s'applique uniquement dans la mesure où les allocations financières ne sont pas dépassées et en conformité avec les DGE, Cette décision a été communiquée aux autres institutions et organismes européens afin de vérifier si elles suivront la même approche, Les parents seront tenus informés,

Mme Nora Karpati, Responsable du Comité Périscolaire
Rapport Prériscolaire

Évolution des activités périscolaires

ACTIVITES	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Changement par rapport à l'année précédente
Nombre d'activité	35	52	44	-15%
Nombre de cours par an (sans les cours privés)	1154	1864	1507	-19%
Cours particuliers	0	25	111	344%
Nombre de demandes (par activité)	NA	1032	1436	39%
Nombre d'inscription finale (par activité)	NA	734	916	25%
BUDGET				
Coût moyen par enfant et par leçon	12 €	12 €	11 €	-8%
Recettes	192.642 €	261.944 €	236.398 €	-10%
Dépenses	150.272 €	193.335 €	192.169 €	-1%
Résultat (sans frais de management)	23.090 €	62.128 €	38.547 €	-38%
MONITEURS				
Employés avec contrat APEEE	0	0	6	+6
Indépendants	1	3	3	identique
Sous-traitants	32	40	24	-40%
TOTAL	35	42	33	-21%

Pendant l'année scolaire 2014-2015, 916 inscriptions ont été enregistrées pour un total de 44 activités. L'APEEE a réduit le nombre d'activités de 15% afin d'optimiser le nombre d'enfants participants aux cours qui ont augmenté de 25%.

Les leçons particulières ont été très populaires. A la fin de l'année scolaire l'APEEE a offert 111 séances de formation par rapport au 25 de l'année précédente.

En 2014-2015, 33 moniteurs ont été employés par l'APEEE. 6 l'ont été employés contractuellement, 3 comme indépendants et 24 étaient des sous-traitants.

Organisation

Jérôme Beurier a continué à gérer les activités parascolaires comme les années précédentes. Son assistant Arturo Herrera l'a aidé quant à l'encadrement des enfants, à la vérification des salles de classe et au remplacement des instructeurs en cas de besoin. Manuela Pamio a continué à supporter l'activité périscolaire pour les affaires administratives.

Etant donné que les enfants doivent faire l'objet d'une surveillance permanente tant qu'il sont dans l'enceinte de l'école, l'horaire de travail d'Arturo est passé à 30 h et à partir de l'année scolaire 2015-2016, Cyril Jesbac du personnel de la cantine viendra en aide une heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Depuis fin Janvier 2015, Nora Karpati a commencé à travailler en tant que membre du Conseil d'administration responsable du comité périscolaire. Les membres de ce comité sont le manager périscolaire avec son adjoint, les membres du Conseil d'administration responsables du budget, la vice-présidente Communication et le directeur de l'APEEE.

Convention entre l'école et le Comité Périscolaire

L'école et l'APEEE ont par ailleurs signé une convention de collaboration des activités périscolaires concernant l'utilisation des locaux de l'école pour les activités et le respect des règles de leur utilisation par l'APEEE.

Événements marquants

En 2014-2015, l'APEEE a offert des nouvelles activités telles que le zumba, la capoeira, le groupe de percussions et un cours d'éveil à la langue bulgare pour les enfants de la maternelle. Quelques leçons de yoga ont également été organisées pour les enseignants à leur demande.

L'APEEE a organisé une journée de performances artistiques le vendredi 20 mars. Plus de 140 enfants ont participé à cet événement avec leurs moniteurs.

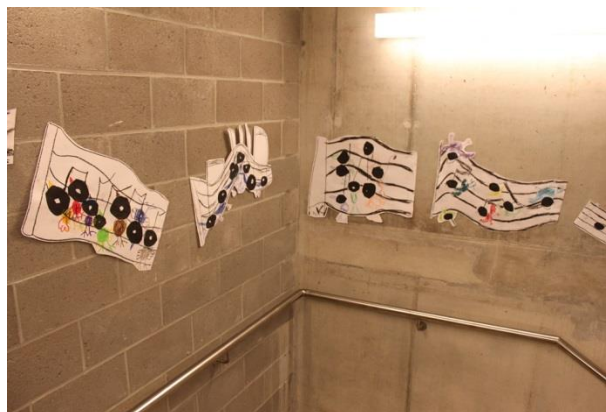
Au programme, il y avaient des récitals de piano et de guitare, un groupe de l'Éveil musical et un de Chants & solfège et en plus, un groupe de rock dénommé « school of rock ».



Le groupe de danse a démarré avec un spectacle « Run » suivi par la chorale de l'école interprétant quatre chansons.



Les spectateurs étaient également invités à visiter l'exposition spéciale des œuvres d'arts des enfants inscrits à « l'Atelier arts » sur le thème de la musique.



Un buffet a également été préparé par les parents volontaires qui a permis de collecter des fonds pour le Community Fund en vue de financer un projet de musique à venir. Au total 279,25 euros ont été récoltés.



De plus deux concerts de piano et de violon ont été offerts aux parents : un concert de Noël et un concert d'été.

Enfin, l'APEEE a organisé deux compétitions pour les échecs de « Choc de titans » à la fin de l'année.

Inscriptions 2015-2016

Le système d'inscription pour l'année scolaire en cours a été ouvert le 1er Juin 2015. A la date du 15 Octobre l'APEEE a reçu 900 demandes et a lancé 45 activités pour la section maternelle et primaire le 15/09/2015. 5 activités pour les élèves du secondaire ont démarré le 12/10/2015.

Fin août, l'école a changé le plan du cours du secondaire avec comme conséquence directe. Une réorganisation complète de l'offre pour S1-S6. Malheureusement, il n'y aura plus de salles de sport disponibles les vendredis jusqu'à 16 heures pour des activités périscolaires.

Finance

Afin de réduire le résultat financier des activités périscolaires, L'APEEE a ajusté le taux de marge de 10% à **8%**. Cette marge de profit reste suffisante pour couvrir des dépenses supplémentaires en cas d'annulation des activités prévues. Le montant du total des dépenses s'élevaient à **192.169 €** avec un résultat financier positif de **38.547 €**.

Les frais du personnel (moniteurs et gestionnaires) représentent 91% des dépenses. Le coût moyen de la participation par enfant et par leçon était de **11 €**, en diminution par rapport à l'année dernière (12 €).

Pour plus d'information merci de contacter: periscolaire@bru4.eu

b. Présentation des comptes 2014-2015

Compte tenu du vocabulaire technique, la version FR fait foi.

Annexe 3 : Rapport Ernst & Young - Commissaire sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2015

Annexe 4a : Résultats 2014 2015

Annexe 4b : Comptes Annuels - APEEE de Bruxelles IV 31082015

Le total des revenus s'élève à 4.366.819 euros contre 4.394.165 euros prévu dans le budget, soit un écart de - 0,6 %.

Le total des coûts s'élève à 3.927.569 euros contre 4.267.741 euros prévu dans le budget, soit un écart de - 8 %.

Comparativement à l'année dernière, l'évolution de l'écart entre le résultat et le budget est similaire mais il est à noter que les coûts ont augmenté plus rapidement que les revenus, soit respectivement + 7,8 % (pour les coûts) et + 5,8 % (pour les revenus), ce qui correspond à un accroissement de + 32,8 % des coûts par rapport aux revenus.

Le résultat financier global reste cette année encore positif et chaque service a contribué à ce résultat puisque tous présentent un boni. A savoir ; 184 K pour la cantine ; 215 K pour le transport; 38 k pour le périscolaire.

Les éléments principaux qui ont eu un impact positif sur le résultat 2014/2015 sont :

- Les frais de personnel moindre dû aux décisions du gouvernement belge, l'engagement retardé du web master et d'une assistante transport, l'impact dû aux réductions des charges sociales obtenues pour les travailleurs âgés et réductions structurelles et les formations moindre que prévu ;
- La réduction du cost food au niveau de la cantine suite à une analyse qui a démontré les quantités trop importantes de déchets et l'impact positif de l'organisation du self-service. Le changement partiel de fournisseurs a également contribué positivement ;
- La bonne gestion du service transport qui a une nouvelle fois limité l'impact financier des réorganisations/adaptations des lignes de bus;
- Les demandes en fourniture de bureau, petits matériels et fournitures qui ont été moindre que prévu et ce malgré le fait que les bureaux de l'APEEE aient eu à subir un nouveau déménagement.
- Le succès des cours individuels pour le périscolaire nettement supérieur à celui prévu.

Les résultats 2014/2015 seront expliqués plus en détail durant l'assemblée générale.

Au 31 août 2015 le bilan de l'APEEE se présente comme suit :

ACTIF		PASSIF	
ACTIFS IMMOBILISES	38.072	CAPITAUX PROPRES	1.460.052
Immobilisations	37.857	Réserves	491.933
immobilisations financières	215	Résultat reportés	528.870
		Résultat de l'Exercice à affecter	439.250
ACTIFS CIRCULANTS	1.861.444	PROVISIONS	22.706
Stocks	9.915	DETTES	416.758
Créances à un an au plus	244.328	Dettes à plus d'un an	740
valeurs disponibles	1.585.742	Dettes échéant dans l'année	9.000
comptes de régularisations	21.460	Dettes Commerciales	10.036
		Dettes fiscales salariales et sociales	83.965
		Comptes de Régularisation	313.017
TOTAL DE L'ACTIF	1.899.516	TOTAL PASSIF	1.899.516

L'année dernière, l'APEEE a décidé de créer un fond "action communautaire". Celui-ci a été repris dans le budget 2014-2015 présenté en assemblée générale (en décembre 2014). Suite à l'avis de notre auditeur, ce fond ne peut pas être comptabilisé comme les autres services.

Au 31 août 2015 la situation des activités de ce fond se présente comme suit :

RECETTES		
DATE	LIBELLE	MONTANT
1/09/2014	REPRISE SOLDE	955,09
4/12/2014	PROFITS HALLOWEEN DISCO 2014	460,00
16/12/2014	PROFITS HALLOWEEN DISCO 2013	853,00
16/01/2015	DONS APEEE SUIVANT DECISION AG DU 10/12/2014	5.000,00
13/03/2015	RBT FRAIS DU 01/10 ET 01/01	35,68
27/03/2015	RBT NOTE CREDIT SUMERFESTO	174,24
24/04/2015	SUMERFESTO 2014	3.600,00
22/05/2015	DON FE JO GOODBURN	160,00
1/07/2015	DON CLASSE P5 CLASS FUND	1.000,00
3/07/2015	RBT FRAIS DU 01/07/2015	17,84
10/07/2015	RBT FRAIS AVRIL 2015	17,84
17/07/2015	RECETTE EEB4 HAS A TALENT	353,00
18/08/2015	RBT FRAIS ONLINE BANKING	18,15
Total		12.644,84

DEPENSES		
DATE	LIBELLE	MONTANT
30/09/2014	DECOMPTE FRAIS ET INTERETS	17,84
1/01/2015	DECOMPTE FRAIS ET INTERETS	17,84
16/03/2015	GRANT FOR IRISH CEILE PROJECT	700,00
1/04/2015	DECOMPTE FRAIS ET INTERETS	17,84
12/06/2015	VERNIS POUR PANNEAUX EXPO	239,26
1/07/2015	DECOMPTE FRAIS ET INTERETS	17,84
10/07/2015	GRANT RECYCLEART PROJET	90,03
20/07/2015	ABT ONLINE BANKING	18,15
Total		1.118,80
SOLDE AU 31/08/2015		11.526,04

Il est à noter que 353 euros indûment reçus seront reversés.

Plus de détails concernant les activités du fond "action communautaire" sont disponibles dans le rapport d'activité spécifique du comité en charge de ce fond.

Au terme de troisième année sur le site de Laeken, notre APEEE a continué à démontrer sa capacité à assurer ses services sans déficit et ainsi continuer à consolider sa situation financière. Notre APEEE a également démontré sa capacité à gérer une croissance importante dans un environnement en perpétuel changement tout en ayant pour/comme objectif, notamment, de maîtriser ses coûts et ce malgré le nouveau déménagement que l'association a eu encore à subir l'été dernier.

- Questions/Réponses

Compte tenu des éléments précités le CA propose les motions suivantes :

VOTE

L'assemblée générale

DECIDE de donner décharge au CA pour les comptes 2014-2015.

Exposé des motifs

Les auditeurs ont fourni une attestation sans réserve des comptes annuels.

5. Propositions du Conseil d'Administration, Motions/Résolutions, Affectation des résultats et Présentation du budget 2015-2016,

a. Propositions du Conseil d'Administration

- [Annexe 5](#) - Proposition Fonds Social
- [Annexe 6](#) - Proposition pour échange d'étudiants
- [Annexe 7](#) - Proposition pour révision des statuts et convocation d'une assemblée générale extraordinaire
- [Annexe 8](#) - Proposition pour création d'une cafeteria

b. Motions /Résolutions

- [Annexe 9](#) - Le CA a reçu 14 points motions/résolutions à discuter pendant la réunion
- [Annexe 9a Ms Pala Borri : Procédure périscolaire en cas d'accident](#)
- [Annexe 9b Ms Pala Borri: Sécurité périscolaire](#)
- [Annexe 9c Ms Vandenberghe-Mr Stricker: Cafétéria](#)
- [Annexe 9d Ms Ecker: AG semaine parlementaire](#)
- [Annexe 9e Ms Salmon: Réforme du secondaire et BAC](#)
- [Annexe 9f Ms Salmon: Horaire en secondaire](#)
- [Annexe 9g Ms Salmon: Infrastructures 'Heures libres'](#)
- [Annexe 9h Ms Salmon: Mise à disposition de la liste des représentants de classe](#)
- [Annexe 9i Ms Salmon: Affiliation de l'APEEE de Bruxelles IV à l'Alumni Europae](#)
- [Annexe 9j Ms Salmon: Etudier et proposer l'utilisation des bénéfices reportés et cumulés](#)
- [Annexe 9k Ms Salmon: Liste des livres scolaires](#)
- [Annexe 9l Ms Salmon: Programme pédagogique détaillé](#)
- [Annexe 9m Mr Marbaix: Poids des cartables](#)
- [Annexe 9n Ms Weisswange: Utilisation formule tickets pour le transport scolaire](#)

- Questions/Réponses
- **VOTE** sur les propositions du Conseil d'Administration
- **VOTE** sur les motions/résolutions

c. Affectation des résultats

DECIDE d'affecter 62.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour couvrir une réduction complémentaire de 2% du prix de transport pour l'année 2015-2016.

Exposé des motifs

La proposition de budget 2015-2016 n'inclut pas cette réduction.

DECIDE d'affecter 25.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour couvrir une réduction complémentaire de 2% du prix de la cantine pour l'année 2015-2016.

Exposé des motifs

La proposition de budget 2015-2016 n'inclut pas cette réduction.

DECIDE d'affecter 15.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour couvrir pour couvrir une réduction complémentaire des prix du périscolaire pour l'année 2016-2017.

Exposé des motifs

Le système de paiement pour le périscolaire ne permet pas d'ajuster les prix pendant l'année scolaire comme pour la cantine et le transport. En conséquence, la réduction complémentaire proposée se fera sur l'exercice budgétaire suivant. Une analyse de cette problématique sera réalisée cette année.

DECIDE d'affecter 33.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour couvrir la perte du transport prévue dans la proposition de budget 2015-2016

Exposé des motifs

La proposition de budget 2015-2016 prévoit une perte de 32.838 euros.

DECIDE d'affecter 15.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour la création d'un fond social prévu d'être opérationnel au plus tôt pour l'année 2016-2017.

Exposé des motifs

- [Annexe 5](#) - A discuter en séance

DECIDE d'affecter 95.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 en réserve pour couvrir l'(les) éventuelle(s) modification(s) de la (les) convention(s) paritaire(s).

Exposé des motifs

La proposition de budget 2015-2016 n'inclut pas cette proposition. A discuter en séance

DECIDE d'affecter 15.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 pour couvrir l'octroi d'une assurance pension complémentaire pour le staff de l'APEEE.

Exposé des motifs

La proposition de budget 2015-2016 n'inclut pas cette proposition. A discuter en séance

DECIDE d'affecter 50.000 euros du résultat de l'année 2014-2015 pour couvrir la création d'une cafétéria au plus tôt pour l'année scolaire 2016-2017.

Exposé des motifs

- [Annexe 8](#) - A discuter en séance

DECIDE de reporter le solde des résultats de l'exercice non utilisé à (aux) l'année(s) suivante(s).

d. Présentation de la proposition de budget pour l'année scolaire 2015-2016

Compte tenu du vocabulaire technique, la version FR fait foi.

[Annexe 10](#) proposition du budget 2015-2016 consolidé
[Annexe 11](#) proposition du budget 2015-2016 détaillé

Proposition de budget 2015-2016 - APEEE BXL 4

APEEE BXL IV	
Budget 2015-2016	
Revenus	4.798.674
Produits divers	23.331
Total Revenus	4.822.005
Coûts des prestations	3.558.825
Biens et services	482.571
Frais de personnel	693.027
Charges d'exploitation	28.186
<i>Sous-total Coûts</i>	<i>4.762.609</i>
Management Fee	0
Total Coûts	4.762.609
Résultat	59.396

Le total des revenus s'élève à 4.822.005 euros contre 4.366.819 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 10,4 %.

Le total des coûts s'élève à 4.762.609 euros contre 3.927.569 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 21,3 %.

Pour chaque service, l'accroissement des coûts est plus élevé que l'augmentation des revenus. Ce décalage provient de l'augmentation des coûts induits par le développement des services de notre APEEE non répercutés sur les prix, puisque ceux-ci sont maintenus ou réduits. Malgré cela, le budget proposé prévoit l'équilibre, avec un résultat projeté représentant 1,2 % des revenus estimés. Il convient néanmoins pour notre APEEE d'être vigilant dans les années à venir pour éviter tout dérapage budgétaire et financier.

Il est à noter que la potentielle modification de la convention paritaire et son impact, l'assurance groupe complémentaire pour le staff, les réductions (transport et cantine), tels qu'ils sont proposés comme motions soumises au vote, ne sont pas couverts par cette proposition de budget. En tenant compte de ceux-ci, le résultat estimé serait de - 138.104 euros.

Proposition de budget 2015-2016 - Affaires Générales

Affaires Générales	
Budget 2015-2016	
Revenus	79.750
Produits divers	7.000
Total Revenus	86.750
Coûts des prestations	0
Biens et services	48.740
Frais de personnel	157.637
Charges d'exploitation	8.691
Sous-total Coûts	215.068
Management Fee	-128.318
Total Coûts	86.750
Résultat	0

Le total des revenus s'élève à 86.750 euros contre 82.385 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 5,3 %.

Le total des coûts s'élève à 215.068 euros contre 185.046 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 16,2 %.

Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont :

- Le nombre croissant de membres de l'APEEE (cotisation maintenue à 50 euros) ;
- L'impact du web master prévu pour la seconde moitié de l'année ;
- L'utilisation prévue d'un(e) employé(e) intérimaire polyvalent(e) jusqu'au mois de janvier ;
- Les frais liés au développement de notre APEEE : lignes téléphoniques supplémentaires, développement de notre système d'inscriptions, mise en place d'un service de partage d'informations pour le CA.

Pour rappel, les Affaires Générales est un service de support aux autres services pour le lequel les coûts, déduction faite des revenus, sont répartis sur les autres entités proportionnellement à leurs chiffres d'affaires.

Proposition de budget 2015-2016 - Cantine

	Cantine
	Budget 2015-2016
Revenus	1.351.034
Produits divers	14.523
Total Revenus	1.365.557
Coûts des prestations	902.874
Biens et services	59.450
Frais de personnel	293.620
Charges d'exploitation	13.323
Sous-total Coûts	1.269.267
Management Fee	36.738
Total Coûts	1.306.005
Résultat	59.552

Le total des revenus s'élève à 1.365.557 euros contre 1.298.879 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 5,1 %.

Le total des coûts s'élève à 1.269.267 euros contre 1.083.189 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 17,2 %.

Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont :

- Le nombre croissant d'abonnés mais surtout l'augmentation importante des repas/goûter pour la garderie (OIB) ;
- La réduction des prix pour les abonnements suite à une révision du coût variable des matières premières ;
- L'accroissement du temps de travail pour une partie du staff ;
- L'impact du cinquième service, augmentation de coûts de sous-traitance, de fournitures, etc. Ce service supplémentaire a dû être instauré pour faire face à l'accroissement d'utilisateurs de la cantine et conséquemment à la limite physique de la capacité de la cantine.

Le résultat projeté représente 4,4 % des revenus estimés.

Il est à noter que la potentielle modification de la convention paritaire et son impact, l'assurance groupe complémentaire et la réduction, tels qu'ils sont proposés comme motions soumises au vote, ne sont pas couverts par cette proposition de budget. En tenant compte de ceux-ci, le résultat estimé serait de - 28.776 euros.

Proposition de budget 2015-2016 - Péricolaire

	Péricolaire
	Budget 2015-2016
Revenus	
Produits divers	249.140 900
Total Revenus	250.040
Coûts des prestations	68.589
Biens et services	17.794
Frais de personnel	122.932
Charges d'exploitation	1.269
Sous-total Coûts	210.584
Management Fee	6.775
Total Coûts	217.359
Résultat	32.681

Le total des revenus s'élève à 250.040 euros contre 236.398 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 5,8 %.

Le total des coûts s'élève à 210.584 euros contre 192.169 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 9,6 %.

Le résultat projeté représente 13,1 % des revenus estimés.

Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont :

- L'augmentation du nombre de participants prévus aux activités périscolaires ;
- L'accroissement du personnel (externe et interne) et du temps de travail pour un employé.

Cette année, l'offre pour les cours particuliers a été revue. Il existe désormais deux formules : cours à l'essai et cours à l'année.

Il est à noter que la potentielle modification de la convention paritaire et son impact, l'assurance groupe complémentaire, tels qu'elles sont proposées comme motions soumises au vote ne sont pas couvertes par cette proposition de budget. En tenant compte de ceux-ci, le résultat estimé serait de 19.703 euros.

Il est également à noter que la réduction de prix, telle que proposée comme motion soumise au vote n'affectera pas le budget de cette année.

Pour rappel, une activité n'a pas pour objectif d'en financer une autre.

Proposition de budget 2015-2016 – Transport

Transport	
Budget 2015-2016	
Revenus	3.118.750
Produits divers	908
Total Revenus	3.119.658
Coûts des prestations	2.587.362
Biens et services	356.587
Frais de personnel	118.838
Charges d'exploitation	4.903
<i>Sous-total Coûts</i>	<i>3.067.690</i>
Management Fee	84.806
Total Coûts	3.152.496
Résultat	-32.838

Le total des revenus s'élève à 3.119.658 euros contre 2.749.158 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 13,5 %.

Le total des coûts s'élève à 3.067.691 euros contre 2.467.166 euros réalisés en 2014-2015, soit un écart de + 24,3 %.

Le résultat projeté représente - 1,1 % des revenus estimés.

Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont :

- L'augmentation du nombre d'inscriptions ;
- La modification du statut d'un employé dans le courant de l'année, qui sera reprise dans notre staff ;
- L'augmentation des nombres de lignes, d'arrêts et le second départ pour le vendredi.

Il est à noter que la potentielle modification de la convention paritaire et son impact, l'assurance groupe complémentaire et la réduction, tels qu'ils sont proposés comme motions soumises au vote ne sont pas couverts par cette proposition de budget. Tenant compte de ceux-ci, le résultat estimé serait de - 128.932 euros.

Le budget proposé sera expliqué plus en détail lors de l'assemblée générale.

Compte tenu des éléments précités le CA propose :

VOTE

L'Assemblée Générale

DECIDE d'adopter le budget 2015-2016 présenté par le Conseil d'administration.

6. Résultat des élections

7. Divers